

LA GUINGUETTE DES BORDS D'AGOUT

Du 18 juin au 23 août 2026



DOSSIER DE CANDIDATURE – Restauration et Bar

Le dossier de candidature, rempli et signé, est à retourner par courrier avant le 15 avril 2026 :

À l'attention de Madame la Directrice

CASTRES Evènements – 1, place de l'abattoir – 81100 CASTRES

Identification du demandeur

NOM, RAISON SOCIALE ou ENSEIGNE* :

.....

Adresse complète* :

.....

.....

Personne à contacter* :

N° de téléphone et/ou portable* :

Email* :

Site internet :

Intitulé de l'enseigne :

.....

Souhaitez-vous candidater en groupement* ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, dressez une liste des personnes co-titulaires du groupement (noms, prénoms et n° de téléphone) :

.....

.....

.....

.....

Candidature

Pièces à joindre* :

- Une lettre de candidature exposant notamment l'intérêt porté à cette opération et les éléments qui qualifient le candidat pour la réaliser.
- Les références professionnelles. L'expérience sera un élément déterminant dans le choix du candidat.



- Le mémoire technique comprenant le concept avec :
 - La carte de restauration (type amuse-bouches salés et sucrés, grillade ...) diversifiée de qualité et ses tarifs,
 - La carte des boissons et tarifs (Licence III). Les boissons « soft » devront être conditionnées individuellement,
 - Des propositions relevant de la mise en place, dont celle d'un système de bipeur pour éviter les files d'attente au niveau des chalets de restauration.

Justificatifs administratifs

Pièces à joindre* :

- Extrait KBIS,
- Attestations sociales et fiscales,
- Attestation judiciaire et copie du jugement en cas de redressement judiciaire,
- Attestations d'assurances en cours de validité.

Assurance, NOM compagnie et N° contrat* :

Tarification

La redevance est composée du forfait d'inscription, du montant de location des équipements pour la période, du montant des fluides ainsi que d'une part variable représentant 5% du chiffre d'affaires global généré.

Forfait d'inscription Branchement électrique, raccordement en eau et participation aux frais d'animation		1 500,00 €	
Équipements	Je sollicite : (quantité)	Location	Caution
Chalet simple 6 m ² (3 m x 2 m) <i>Pour stockage et frigo</i>		1 335,00 €	500,00 €
Chalet double 12 m ² (6 m x 2 m) <i>Pour produits sucrés</i>		2 670,00 €	1 000,00 €
Structure 57 m ² (bar)		8 500,00 €	5 000,00 €
Structure 28 m ² (restauration)		4 250,00 €	2 500,00 €
Fluides		Tarif	
Consommation électrique / chalet simple (stockage)		140,00 €	
Consommation électrique / chalet double (cuisine)		1 000,00 €	
Consommation électrique / structure + raccordement obligatoire		1 000,00 € 100,00 €	
Consommation eau ⁽¹⁾		1,73 € / m ³	

Ces tarifs s'appliquent pour la période allant du 18 juin au 23 août 2026.

⁽¹⁾ L'acheminement, si nécessaire, d'un point de collecte jusqu'au chalet est à la charge de l'exposant.



Renseignements électriques

Matériel utilisé	Quantité	Puissance électrique (Watt)	Monophasé	Triphasé

Merci d'apporter le plus de précisions possibles aux renseignements électriques.

ATTENTION : Merci de ne pas adresser de paiement avec votre dossier de candidature, celui-ci ne confirmant pas votre participation à La Guinguette des bords d'Agout.

Je soussigné(e) déclare faire acte de candidature pour La Guinguette des bords d'Agout du 18 juin au 23 août 2026.

- ☐ Je m'engage dans la mesure où ma candidature est retenue et en application de la délibération du Conseil d'administration à verser :
 - un chèque dont le montant comprend le forfait d'inscription, la location des équipements, les forfaits fluides,
 - un chèque de caution (il sera restitué à la fin de La Guinguette des bords d'Agout dans la mesure où l'ensemble des règles de la manifestation aura été respecté et où aucune dégradation n'aura été constatée),
 - une part variable représentant 5% du chiffre d'affaires global généré.
- ☐ Je m'engage dans la mesure où ma candidature est retenue à respecter le règlement intérieur de La Guinguette des bords d'Agout qui me sera communiqué.
- ☐ Je déclare être assuré(e) dans le cadre professionnel et plus particulièrement pour cette manifestation.
- ☐ Je m'engage à respecter sans appel les dispositions prévues pour la manifestation que m'aura communiquées la régie CASTRES Evènements.
- ☐ Je m'engage à vendre exclusivement les produits cités dans la convention de mise à disposition.



- ☐ Je m'engage à respecter l'emplacement et le matériel mis à ma disposition sans les endommager.
- ☐ Je m'engage à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture durant toute la durée de l'évènement.
- ☐ Je m'engage à maintenir les lieux dans un état de propreté constant.
- ☐ Je m'engage à ne me servir que des gobelets réutilisables fournis par la régie CASTRES Evènements, suivant les dispositions contractuelles ⁽²⁾.
- ☐ Je m'engage à n'utiliser que de la vaisselle recyclable ou réutilisable.
- ☐ Je m'engage à n'organiser aucun évènement ou animation sur mon emplacement sans avoir pris attache de la régie CASTRES Evènements.
- ☐ Je certifie respecter les obligations en matière de sécurité et d'hygiène pour les produits proposés à la vente, conformément aux exigences de la DDSCPP et autres organismes de contrôle compétents (article 9 de la convention). En cas de vente de produits alimentaires, être en possession des autorisations nécessaires (déclaration sanitaire, permis de manipulation des denrées, etc.).

Toute infraction à ces règles sera sanctionnée par la retenue d'une partie ou de la totalité de la caution.

- ☐ J'accepte que les informations renseignées ci-dessus soient traitées par la régie CASTRES Evènements, dans le cadre de cette démarche uniquement et conservées pour une durée maximale de deux années.

Fait à Le

Signature :

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (modifiée le 20/06/2018), ainsi qu'au Règlement général sur la protection des données en vigueur au 25/05/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au DPO de la Ville de Castres via ce formulaire ou à l'adresse suivante : dpo@ville-castres.fr

***champs obligatoires**

⁽²⁾ À l'exception du vin et des cocktails, qui sont autorisés à être servis dans des verres en verre.

